

de Waterloo (M. Saltsman). Il s'agit du choix qui s'offre aux pays signataires des accords de Bretton Woods entre diverses sortes de taux des changes. Je ne suis pas suffisamment versé dans ce domaine pour juger si les taux entièrement libres sont préférables aux taux fixes; il me semble, cependant, qu'un arrangement international qui empiète sur les affaires financières d'un pays au point de l'empêcher de choisir entre deux espèces de cours des changes est trop restrictif. Depuis un peu plus de cinq ans, le Canada doit s'en tenir à un taux fixe de façon si rigide que parfois cela nous place dans une situation absurde, et il en est ainsi depuis trop longtemps.

Le député d'Edmonton-Ouest avait peut-être raison de dire qu'entre, d'une part, un taux de change rigidement fixe et, d'autre part, au taux de change absolument libre, il pouvait fort bien avoir un juste milieu, un certain compromis: un taux de change qui pourrait fluctuer à l'intérieur de certaines limites. Ce serait peut-être la ligne de conduite la plus sensée que le Canada puisse adopter. Je suis enclin à partager son avis, et j'espère que le ministre, son secrétaire parlementaire et leurs associés au comité parlementaire étudieront à fond cette proposition.

M. H. E. Gray (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les députés ont fait de nombreux commentaires intéressants, et sachant qu'il en serait ainsi, j'ai invoqué le Règlement au début du débat sur la troisième lecture pour vous dire que j'avais l'intention de parler après les préopinants afin de tenter au moins de répondre à certaines observations.

[Français]

A mon avis, il conviendrait de rappeler que l'objet de ce bill est de ratifier certains amendements apportés aux accords de Bretton Woods. Ces amendements résultent de négociations au cours desquelles les représentants du peuple canadien ont joué un rôle très actif. Ils visent à permettre la création des droits spéciaux de tirage.

Je dois indiquer à l'honorable député de Compton (M. Latulippe) que ce bill a pour but de permettre au Canada de participer à ce programme des droits spéciaux de tirage.

[Traduction]

Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a fait des remarques intéressantes sur la nécessité d'avoir continuellement des liquidités conditionnelles, et je pense qu'on doit le noter, même avec l'établissement de ces droits de tirage spéciaux, qui représentent une forme de liquidités inconditionnelles, il y a encore place pour les liquidités conditionnelles et qu'on peut accroître encore ce genre de liquidités grâce aux dispositions de l'accord sur le Fonds monétaire international, qui permet d'accroître les contingents pour les États membres. Ainsi, le Fonds pourra satisfaire aux besoins de ses membres pour les liquidités de l'une et de l'autre espèce.

• (3.10 p.m.)

Il m'a beaucoup intéressé de voir que le député de Selkirk (M. Schreyer) semble voir d'un meilleur œil que son collègue le député de Waterloo (M. Saltsman) les dispositions des accords de Bretton Woods et du Fonds monétaire international. A mon avis, il était très utile que le député de Selkirk rappelle à la Chambre le point de vue de feu Colin Cameron, l'ancien député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles; ce député, au cours des années, s'était énergiquement prononcé pour la création d'une forme de monnaie régie sur le plan international, qui aurait eu quelque analogie avec les monnaies régies qu'ont créées les pays occidentaux modernes. J'ai certainement regretté que le député de Waterloo (M. Saltsman) semblait moins soutenir ce point de vue que ne l'avait fait feu M. Colin Cameron. Mais j'ai été heureux de constater que le député de Selkirk (M. Schreyer) appuyait cette théorie. N'oublions pas que le sort du Canada dépend beaucoup de la souplesse du système de commerce international auquel il appartient. Le député de Waterloo paraît mettre en doute l'opportunité de la participation du Canada à un tel système, mais je pense qu'on ne peut bénéficier des avantages d'un système sans être prêt à participer au processus des négociations et des discussions sur le plan international qui visent à l'améliorer, ce que nous avons fait pendant des années, et le bill qui nous est présenté en troisième lecture en est la preuve. J'espère sincèrement que le député de Waterloo n'envisage pas que l'on revienne à la situation qui s'est maintenue avant la première guerre mondiale, au régime de l'autarcie avec un commerce mondial